



# Action • Forêt

des LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

Fiche à conserver  
**LES NORMES DE FAÇONNAGE**

## LES RÉSINEUX

MISE AU POINT AVANT LA PÉRIODE HIVERNALE

FOREX DIVISION FERME-NEUVE | PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU | GROUPE CRÊTE

PAGES  
18-19

Article de

Partenariat  
innovation  
forêt

FR Innovations  
Canada

PAGES  
20-21

**L'ARBRE: UN VOISIN  
QUI MÉRITE NOTRE ATTENTION**

## L'OURS NOIR

« PAS SI MÉCHANT QUE ÇA ! »

Chronique faune | Par Renée-Claude Giguère

PAGES  
6-7



**NE LAISSEZ PAS VOS  
TAXES FONCIÈRES  
PARTIR EN FUMÉE.**

PAGES  
8-9



**Joyeuses Fêtes à tous nos lecteurs !**

# SOMMAIRE...

## Action • Forêt

DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS • HIVER 2014

### Collaborateurs

Alexandre Bilodeau  
Maxime Desjardins  
Pierre Desrochers  
Guy Dion  
Léonard Gagnon  
Renée-Claude Giguère  
Lyne Guénette

Mario Lanthier  
Frédéric Lortie  
Guyta Mercier  
Aude Tousignant  
Fédération des producteurs  
forestiers du Québec  
Partenariat Innovation Forêt

### Coordination de la production

Gaétan Lefebvre (gl@tlb.sympatico.ca)

### Infographie et impression

Imprimerie l'Artographe inc.

### Parution

4 fois l'an (Hiver / Printemps / Été / Automne)

### Photographies

Gaétan Lefebvre • Renée-Claude Giguère  
Gervais Pelletier • Shutterstock • Deposit Photos

### SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE

725, rue Vaudreuil

Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8

Courriel : mario.lanthier@spfl.net

### Téléphone

819 623.2228 • 1 866 623.2228

### Télécopieur

819 623.3430

### Distribution

Postes Canada, convention de  
poste-publication no. 41397526

### Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

### Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

### Directeur général

M. Mario Lanthier

### Tirage

4000 copies

### Conseil d'administration

Jacques Gévry, président  
Marcel Brisebois, 2<sup>e</sup> vice-président  
François Patry, administrateur  
Henri Grenier, administrateur  
Yves Sigouin, administrateur  
Luc Gratton, administrateur  
Gabriel Miron, administrateur  
Ronald Lapierre, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan  
Conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation du  
Syndicat des Producteurs forestiers de Labelle. Les textes publiés n'engagent que la  
responsabilité de l'auteur.

- 3 Mot du directeur général  
Par Mario Lanthier, Syndicat des producteurs forestiers de Labelle
- 4 Mise en marché
- 5 Actualités forestières  
Relance de l'emploi au Québec :  
Il est possible de doubler l'activité sylvicole en forêt privée  
Communiqué de la Fédération des producteurs forestiers du Québec  
Tableau Pribec
- 6-7 **L'ours noir, pas si méchant que ça !**  
Chronique faune, par Renée-Claude Giguère
- 8-9 **Hausse de vos taxes foncières**  
Le remboursement de taxes foncières des producteurs  
forestiers reconnus une solution financière à votre portée !  
Par Gaétan Lefebvre, coordonnateur Action-Forêt
- 10 à 16 Répertoire des prix [ **Hiver 2015** ]
- 18-19 Les normes de façonnage  
[ **Les résineux** ]  
**Tiges en longueur et bois tronçonnés**  
Critères des usines Forex division Ferme-Neuve,  
Produits forestiers Résolu et Groupe Crête
- 20-21 **L'arbre : un voisin qui mérite  
notre attention**  
En collaboration avec Partenariat Innovation Forêt, FP Innovations
- 23 Les Transporteurs du bois privé du Nord



*L'équipe de production d'Action-Forêt  
ainsi que le personnel du Syndicat  
des producteurs forestiers de Labelle  
souhaitent à toutes et à tous leurs  
**Meilleurs Vœux de Noël  
et de Nouvelle Année !**  
À l'an prochain !*



## FORESPECT INC.

NOUS ACHETONS VOS **BILLOTS DE BOIS FRANC**

Contactez notre acheteur :  
**Sébastien Paquette**  
Tél.: 819 426-3553  
Cell.: 819 712-1335

768, route 323  
Namur (Québec)

Téloc.: 819 426-3704  
s.paquette@xplornet.com



**FORESPECT INC.**  
Transformation de bois franc  
Quality Hardwood Lumber

## Stella-Jones

Préservation du bois

**Philippe Fredette**

Directeur d'usine et d'approvisionnement

426, chemin de Montréal Est  
C.P. 2737  
Gatineau (Québec)  
J8M 1V6

Tél. : 819 986-8998  
Cell. : 819 664-0423  
Téloc. : 819 986-9911

Courriel : pfredette@stella-jones.com  
Site web : www.stella-jones.com

## MOBILISATION DES BOIS... LES CONDITIONS



**M. Mario Lanthier**  
Directeur général  
Syndicat des producteurs  
forestiers de Labelle

**V**oilà maintenant un an, le gouvernement de l'époque annonçait certaines mesures visant à insuffler un nouveau souffle au secteur forestier. Une de ces mesures fût la création d'un chantier de travail sur la production de bois sur les terres privées et publiques.

Une série de consultations régionales fût donc mise sur pied en prélude à une grande consultation provinciale tenue en octobre dernier. De notre côté, nous avons participé à la consultation régionale tenue en septembre pendant que la Fédération des producteurs forestiers du Québec déposait un mémoire à la consultation provinciale.

Cette démarche s'inscrivait dans la foulée des ravages que la crise forestière a causé et plus particulièrement sur le territoire de notre plan conjoint où plus d'une dizaine d'usines ont dû déclarer faillite. La perte de marché couplé à la chute vertigineuse des prix aura donc entraîné un désengagement total des producteurs et par conséquent une diminution de la mise en marché de l'ordre de 75 %.

Plusieurs se posent maintenant la question : Comment remettre à contribution de façon importante la forêt privée dans l'approvisionnement de l'industrie? Ne dit-on pas que l'argent est le nerf de la guerre?

J'entends déjà certains à l'effet que l'argent ne règlera pas tout. Effectivement, l'argent n'est peut-être pas la seule solution, mais à mes yeux, il n'en demeure pas moins qu'elle sera toujours la motivation principale qui incitera les producteurs à produire ou non. Il va de soi que d'autres mesures sont nécessaires afin de contribuer à raviver l'intérêt de produire. À ce chapitre, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, par le truchement de récents mémoires (disponibles sur « foretprivee.ca »), propose plusieurs pistes de solution favorisant la relance de la production. On y retrouve entre autres :

1. Finaliser la révision du programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers reconnus, amorcée en 2013, procurant un crédit d'impôt en échange de travaux sylvicoles réalisés sur la propriété.
2. Abolir la taxe de 10 % sur les opérations forestières, dont les règles n'ont pas été modifiées depuis 1962.
3. Créer une catégorie de taxation spécifique pour les boisés sous aménagement dans la Loi sur la fiscalité municipale afin d'offrir aux municipalités l'opportunité de taxer différemment ces immeubles.
4. Instaurer un régime d'épargne d'investissement sylvicole personnel afin de mettre à l'abri de l'impôt une portion du revenu forestier des particuliers tiré de la vente de bois, en vue d'une utilisation future pour des travaux sylvicoles prédéterminés.
5. Améliorer les mesures fiscales pour favoriser le transfert des boisés à ses enfants.

En terminant, permettez-moi de rappeler à tous les intervenants intéressés que dans les conditions actuelles où le producteur est contraint à recevoir pour son produit un prix inférieur en 2014 qu'en 2004, il y a vraiment de quoi s'interroger à savoir à qui profite la présente reprise!



**FOREX**  
MANUFACTURIER de BOIS



**Division Ferme-Neuve**  
*Usine de sciage de résineux*

**Pascal Drapeau**  
819-587-4051, poste 232

**Bois Nobles Ka'N'enda Mont-Laurier**  
*Usine de sciage et déroulage de feuillus*

**Matthieu Vaillancourt**  
819-440-2700, poste 279

701, rue Iberville, Mont-Laurier (Québec) J9L 2W7  
**819-440-2700**



**Produits Forestiers  
Laurentiens**

Achat de billots de  
**TILLEUL, PRUCHE, ÉPINETTE ROUGE, PIN**

**Yvon Berthelette, président**  
590, montée Lac Castor, C.P. 4699  
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0  
**Tél. : 819 275-7654 • Téléc. : 819 275-3663**  
pflaurentiens@hotmail.com



**FORTRESS**  
Cellulose Spécialisée

451, rue Victoria, Thurso J0X 3B0

**GILLES COUTURIER**  
DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS  
**819 985-5071**

## RÉSINEUX

### [ FOREX – DIVISION FERME-NEUVE ]

Même si aucune entente n'est encore intervenue entre le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle (SPFL) et les dirigeants de cette usine les livraisons continuent selon les termes de la dernière entente entre les deux parties.

Au moment d'écrire ces lignes, les négociations étaient entreprises pour conclure une entente d'approvisionnement pour 2015.

### [ GROUPE CRÊTE – DIVISION ST-FAUSTIN ]

Les livraisons sont maintenues vers cette usine même si les prix offerts sont nettement insuffisants. Les négociations pour 2015 devraient débiter sous peu et ainsi permettre un ajustement des tarifs.

### [ PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU ]

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a finalement rendu sa décision dans le litige qui opposait la compagnie à l'Office des producteurs de bois de la Gatineau. Cette décision a été jugée très décevante par l'Office et le SPFL considère lui aussi cette décision pour le moins décevante. Le prix confirmé par la Régie est jugé dérisoire et est totalement déconnecté de la réalité du quotidien des producteurs forestiers. Impossible avec un tel prix pour les producteurs de faire face à la hausse constante du prix des lots boisés et des intrants requis pour la production de la matière ligneuse.

Les efforts de l'ensemble des intervenants pour faire en sorte que plus de bois soit mis en marché pour satisfaire les besoins grandissants de l'industrie sont ainsi anéantis d'une seule décision. Finalement, comme cette décision ne correspond pas au marché tel que nous le connaissons, les futures négociations avec cette usine se retrouvent dans une totale impasse.

## BOIS FRANC - QUALITÉ PÂTE

### [ FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE – THURSO ]

Demande soutenue pour cette usine de l'Outaouais. Le signal lancé par les dirigeants de cette usine est positif et nous indique que la demande devrait rester forte et stable pour tout l'hiver. Pour l'instant, aucune limitation quant à la possibilité d'obtenir des permis de livraison.

Bien important cependant de se tenir au courant avant de produire, car cette usine nous a habitué à de fréquents imprévus depuis quelques années.

À noter que l'usine n'accepte pas pour l'instant les essences de bouleau blanc et jaune.

## TREMBLE

### [ LOUISIANA-PACIFIQUE – MANIWAKI ]

La demande en matière première de cette usine ne s'essouffle pas. Depuis plusieurs trimestres, le SPFL ne réussit pas à remplir la demande, et il est temps pour les producteurs de produire du tremble en quantité, le marché est ouvert à pleine capacité.

Pour ce qui est des autres essences livrées à cette usine, comme le bouleau blanc, il est important de vous informer auprès du responsable de l'octroi des permis de livraison avant de produire.

## BOIS FRANC - QUALITÉ SCIAGE ET DÉROULAGE

Demande très forte en bois de sciage et de déroulage en ce début de période hivernale.

Feu vert pour toutes les usines sur le territoire, mais même avec une demande aussi soutenue, on note peu d'amélioration dans les prix offerts. Inutile de vous dire que nous sommes encore loin des prix offerts avant le début de la crise. Ce rattrapage ne se fera pas de sitôt et il est peut-être venu le temps de se résoudre à produire du bois de sciage aux prix offerts. Une hausse significative n'est pas prévue à court terme par les intervenants du milieu.

Encore une fois nous soulignons qu'il est important de bien analyser les différentes listes de prix publiées et d'évaluer les coûts de transport avant de choisir votre destination de livraison.

## AUTRES MARCHÉS

### CÈDRE

Marché ouvert à 100 % au niveau de la réception de vos billots de cèdre à la **Scierie Charles Meilleur et Fils de Kiamika**.

### POTEAUX DE PIN ROUGE ET DE PIN GRIS

#### [ STELLA-JONES DE GATINEAU ]

Forte demande pour l'achat de poteau de pin rouge à cette usine de Gatineau.

#### [ KMS DE RIVIÈRE-ROUGE ]

Arrêt temporaire des réceptions pour cette usine.

### SCIAGE TREMBLE ET PRUCHE

Produits forestiers Laurentiens de Rivière-Rouge a débuté ces achats de sciage dans les essences de tremble, de tilleul et de pruche.

### SCIAGE DE PIN ROUGE

Marché potentiel important pour le sciage de pin rouge en Ontario. Le SPFL est en mesure de vous aider à atténuer les frais de livraison et augmenter votre rentabilité pour vos livraisons vers cette province si vous avez des travaux prévus dans ce type de boisé.

## SITE INTERNET

Toutes les informations publiées dans cette page sont sujettes à des changements rapides.

Pour une mise à jour continue des informations, suivre le fil de l'actualité sur notre site internet. [www.spfl.net](http://www.spfl.net)



**SCIERIE CARRIÈRE LTÉE**  
Membre du Groupe Spencer

**« Le meilleur prix pour vos billots de bois franc »**

- Paiement rapide à toutes les semaines
- Livraison à Lachute

Jean-Paul Michaud | Acheteur

525, boul. de l'Aéroparc  
Lachute (Québec) Canada  
J8H 3R8

Tél. : (450) 562-8578 / 1 800 567-2647  
Cellulaire : 514 229-5614  
Télécopieur : (450) 562-8570



Conseiller accrédité par  
l'Agence de mise en valeur  
des forêts privées

**TERRA-BOIS**  
COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

Pierre Baril  
Directeur Général

**Foresterie • Faune • Sciage adapté**

387, rue Lafleur, Lachute (Québec) J8H 1R2  
Tél. : 450 562-1126 poste 230 • Téléc. : 450 562-9338  
[pierre.baril@terra-bois.qc.ca](mailto:pierre.baril@terra-bois.qc.ca)

## RELANCE DE L'EMPLOI AU QUÉBEC : IL EST POSSIBLE DE DOUBLER L'ACTIVITÉ SYLVICOLE DANS LES FORÊTS PRIVÉES

Longueuil, 13 novembre 2014

Le récent portrait économique dressé par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) démontre que les activités sylvicoles effectuées en forêt privée génèrent des revenus de 2,5 milliards de dollars et 25 000 emplois. Ces emplois sont occupés par les propriétaires de boisés travaillant à leur compte, les professionnels et les techniciens forestiers qui les accompagnent, les ouvriers sylvicoles, les camionneurs pour le transport du bois et la

portion des travailleurs œuvrant en usines pour la transformation des bois récoltés chez l'un ou l'autre des 130 000 propriétaires forestiers au Québec.

En 2012, les activités réalisées en amont de la transformation du bois ont procuré à elles seules un revenu global de 386 millions de dollars, partagés entre 18 500 personnes.

Pour le président de la FPFQ, M. Pierre-Maurice Gagnon, ce portrait économique démontre l'importance de la forêt privée pour les gens qui vivent en région : « La forêt privée permet à 25 000 personnes d'obtenir des revenus et des emplois. Pour les communautés rurales, il s'agit d'activités structurantes contribuant à l'occupation dynamique du territoire québécois. »

### Le potentiel inexploité permettrait de doubler rapidement les emplois

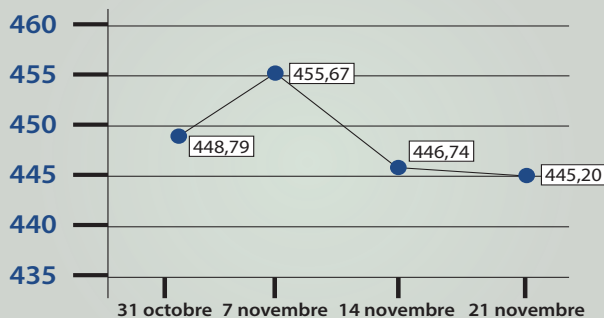
Autre bonne nouvelle, il serait possible d'accroître le nombre d'emplois ou de doubler le nombre d'heures travaillées, car le potentiel de récolte n'est pas utilisé en totalité. En équivalent à temps complet, les emplois pourraient ainsi passer de 9 369 à 19 968 pour l'ensemble du Québec.

« Ce portrait économique est établi pour l'année 2012. Or il s'agit d'une année de production historiquement faible considérant les difficultés qui perdurent en forêt privée. Nous souhaitons contribuer davantage et nous invitons le monde municipal, le gouvernement et les compagnies forestières à travailler avec les producteurs forestiers pour améliorer les conditions de production de bois en forêt privée » a ajouté M. Gagnon.

**Pour obtenir plus d'information sur le Portrait économique des activités sylvicoles en forêt privée, rendez-vous au [www.foretprivée.ca](http://www.foretprivée.ca)**

Source de l'article : Fédération des producteurs forestiers du Québec.

### Prix composé Pribec (\$ CAN)



Prix composé Pribec moyen en novembre 2013 : 378,63 \$

## Tout a débuté avec un rêve et une scie Wood-Mizer



*Mike Collier, de Vancouver (C.B.) a construit cette maison à pavillons au bord de l'eau avec sa scie LT15 de Wood-Mizer.*



**Sciez votre propre bois d'œuvre.**  
12 modèles de scies au choix en débutant avec le LT10 à 4 274\$.

**Wood-Mizer**

877.866.0667 | [woodmizer.ca](http://woodmizer.ca)



Pour toutes questions ou commentaires sur la revue Action-Forêt, communiquez avec **Gaétan Lefebvre**, coordonnateur, au **819 585-3081** ou par courriel [gl@tlb.sympatico.ca](mailto:gl@tlb.sympatico.ca)

Pour d'autres nouvelles et actualités visitez également le site internet du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle [www.spfl.net](http://www.spfl.net)

# L'ours noir, pas si méchant que ça!

Qui n'a jamais rencontré un ours ou observé ses pistes dans la forêt... Effectivement, ce gros gibier est omniprésent sur notre territoire. Plusieurs personnes ont peur des ours mais ce mammifère craint aussi l'être humain.

## Où le retrouve-t-on ?

L'ours noir habite dans une grande variété d'habitats où il retrouve sa nourriture. À l'automne, il recherche une tanière ajustée à sa taille afin d'y passer l'hiver. Il survit grâce à ses réserves de graisse et peut perdre jusqu'à 30% de son poids. Malgré sa présence près des ordures, il reste un animal très timide et s'attaque très rarement à l'être humain.

## Que mange-t-il ?

Tel que cité plus haut, l'ours noir est omnivore. Selon la période de l'année, il se nourrit surtout de plantes, de petits fruits, de noix, d'insectes et un peu de tout ce qu'il peut trouver (poissons, petits mammifères, oiseaux et charogne). Exceptionnellement, au printemps, il peut lui arriver de s'attaquer aux petits des orignaux et des cerfs.

## Combien de petits naissent ?

Dans sa tanière, la femelle met bas en janvier ou février. Elle aura ses petits seulement si elle a gagné assez de poids. La taille de la portée varie d'un à cinq petits, mais est habituellement de deux. Elle a une portée tous les deux ans.

## Quels signes laisse-t-il derrière lui ?

Avec leurs griffes et leurs dents, les ours peuvent laisser des marques sur les arbres. Ils émettent aussi plusieurs sons (grognements, plaintes, claquements de mâchoires, reniflements, jappements) mais ils sont rarement entendus. Les petits pleurent comme des bébés lorsqu'ils sont en danger.

## Est-il chassé, piégé ?

Au Québec, l'ours noir est un animal à fourrure (piégeage) et un gros gibier (chasse). Bien réglementée, la chasse est l'une de ses principales causes de mortalité, sans pour autant être une menace. Sa viande est très appréciée par les amateurs de gibier.

## Quelques faits :

- Après avoir été remis en liberté, l'ours noir peut retourner sur les lieux de sa capture à plus de 200 km.
- Il peut courir à une vitesse allant jusqu'à 55 km/h.
- L'ours noir préfère les insectes et les larves plutôt que le miel.
- Sa vue est assez faible, contrairement à des sens de l'odorat et de l'ouïe très développés.
- Il possède des lèvres se retroussant sur ses gencives qui lui permettent, avec l'aide de sa longue langue, de se nourrir de minuscules aliments (bleuets et fourmis).

La plupart des ours noirs ont une peur instinctive des humains et quittent rapidement les lieux où vous êtes.



Par : Renée-Claude Giguère,  
technicienne de la faune  
Services  
Bioforêt  
819-587-9790



## L'aménagement de son habitat

Mis à part l'être humain, la plus grosse menace pour l'ours noir demeure la fragmentation de son habitat à la suite de la déforestation à des fins agricoles et urbaines. L'aménagement forestier bien réalisé peut même améliorer la qualité de son habitat en conservant un mélange de forêts adultes (couvert) et de jeunes peuplements (nourriture).

## Problèmes avec un ours noir ?

La meilleure façon d'éviter des problèmes avec les ours est de ne pas les attirer !

- Limiter les odeurs de déchets.
- Retirer les mangeoires à oiseaux à la mi-avril.
- N'essayez pas de les approcher.

Apprenez à  
vivre avec les  
ours, ils ne sont  
pas si méchants  
que ça !



# Le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus **UNE SOLUTION FINANCIÈRE À VOTRE PORTÉE !**

- PAR GAÉTAN LEFEBVRE, COORDONNATEUR ACTION-FORÊT

Lors de la dernière édition d'Action-Forêt, nous avons présenté un tableau qui illustrait la hausse vertigineuse des taxes foncières pour les lots boisés. Un moyen efficace pour atténuer les impacts financiers de cette hausse est de bénéficier du **remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus**. Ce remboursement peut vous permettre de récupérer 85 % du montant annuel de vos taxes foncières par le biais d'un crédit d'impôt sous certaines conditions.

Plusieurs améliorations furent apportées au Règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Je vous présente les grandes lignes de la démarche requise pour y être éligible sous forme de questions-réponses.

Bien prendre note que je résume le processus et que je ne pourrai aborder toutes les subtilités relatives à ce règlement qui sont fort nombreuses. Il faut consulter le site internet du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour compléter les informations de cet article.

### Quel est la démarche à suivre pour bénéficier de ce remboursement ?

Comme ce remboursement s'adresse aux propriétaires qui ont le statut de producteur forestier reconnu, il faut tout d'abord faire les démarches pour obtenir ce statut. Il y a alors trois obligations principales à remplir :

- Être propriétaire d'un lot de 4 hectares et plus
- Posséder un plan d'aménagement forestier (PAF) valide de votre propriété
- Remplir le formulaire d'enregistrement requis et acquitter les frais de 21,20 \$.

Le PAF doit être réalisé par un ingénieur forestier accrédité par l'agence de mise en valeur des forêts privées de votre région ou non, à votre choix. Les frais pour réaliser ce plan varient d'un ingénieur à l'autre et pour un producteur forestier propriétaire d'un lot de 40 hectares (+/- 100 acres), il faut compter entre 700 \$ et 1 100 \$. Pour les besoins de cet article nous allons établir les frais à 900 \$ qui sont considérés comme une dépense admissible au remboursement.

Pour le formulaire d'enregistrement, les frais exigés sont de 21,20 \$ et la demande doit être déposée auprès du bureau d'enregistrement de votre région administrative, une fois votre PAF réalisé. Cette dépense n'est pas considérée comme une dépense admissible au remboursement.

Ci-dessous, les coordonnées des deux bureaux d'enregistrement :

OUTAOUAIS	LAURENTIDES
AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE L'OUTAOUAIS 819 827-0338 vb.afpo@qc.aira.com	SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE 819 623-2228 lyne.guenette@spfl.net

### Une fois devenu producteur forestier reconnu, que reste-t-il à faire ?

Il faut procéder à la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier. Dans le PAF, l'ingénieur forestier a établi le portrait de votre boisé en identifiant les différents peuplements et les traitements sylvicoles souhaités. Ce PAF vous apprendra par exemple, qu'il est préférable d'entreprendre une coupe de jardinage pour tel peuplement de tel secteur ou de procéder à du débroussaillage dans tel autre peuplement, etc. Vous devez choisir en concertation avec l'ingénieur forestier, quels traitements sylvicoles réaliser.

Il sera possible de demander un remboursement pour une partie des frais encourus pour réaliser ces traitements. C'est en effet un crédit d'impôt qui équivaut à 85 % du montant de vos taxes foncières qui peut être remboursé annuellement.

Prenons l'exemple d'une prescription de travaux d'**éclaircie pré-commerciale en secteur de feuillu de lumière** (coupe dans un jeune peuplement de trembles) selon l'annexe 1 du Règlement, la dépense admissible est de 1 163 \$ par hectare. L'ingénieur forestier n'est pas tenu de respecter ce taux à l'hectare, il peut exiger plus ou moins que ce montant suggéré, il faut négocier ce prix avant la réalisation des travaux. La valeur de 1 163 \$ pourra être utilisée dans le calcul du remboursement en supposant que les travaux ont été réalisés sur un hectare.

### Les travaux alors finalisés, est-ce que l'ingénieur a terminé son mandat ?

L'ingénieur forestier doit vous remettre un rapport officiel produit sur un formulaire se retrouvant à l'annexe 2 du Règlement qui attestera de la réalisation et de la conformité du traitement sylvicole choisi. Des frais supplémentaires, non considérés comme dépense admissible, peuvent être exigés pour la production de ce rapport qui se nomme : **« RAPPORT DE L'INGÉNIEUR FORESTIER FAISANT ÉTAT DES DÉPENSES DE MISE EN VALEUR ADMISSIBLES AU REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES DES PRODUCTEURS FORESTIERS RECONNUS »**

### Est-ce que la production du rapport d'impôt annuel est beaucoup plus complexe ?

Vous ou votre comptable devez compléter l'annexe E, partie C, de la déclaration annuelle d'impôt des particuliers.

Cette étape n'est pas nécessairement complexe, mais si vous ne la faites pas vous-même, éviter de laisser cette responsabilité à un non-professionnel. Assurez-vous également de bien archiver toutes vos factures, comptes de taxes et rapport d'ingénieur. Les dépenses admissibles non-utilisées peuvent être reportées pour utilisation lors des années subséquentes, et ce jusqu'à une période de 10 ans.

### Finalement, quel sera le montant qui sera inscrit en dépense admissible ?

Si on récapitule du tout début, il est établi que le coût du PAF est de 900 \$ et est considéré comme une dépense admissible, plus les frais de 1 163 \$ par hectare pour les travaux sylvicoles d'éclaircie pré-commerciale en secteur de feuillu de lumière, pour un total de dépenses admissibles de 2 063 \$. Cette valeur de 2 063 \$ doit être utilisée dans le calcul du remboursement.



## À quel rythme l'investissement sylvicole sera-t-il remboursé et combien récupère-t-on réellement ?

Les impôts fonciers (taxes scolaire et municipale) que vous payez annuellement dicteront le rythme du remboursement de vos dépenses admissibles de 2 063 \$. Pour un producteur qui est propriétaire d'un lot de 40 hectares sur lequel les impôts fonciers sont, à titre d'exemple, établis à 680 \$ annuellement, nous devons calculer 85 % de ce montant qui donne 578 \$. C'est ce montant de 578 \$ qui établira le rythme des crédits d'impôt qui vous seront versés et avec lesquels vous pourrez récupérer vos investissements sylvicoles.

Vous aurez droit à un crédit d'impôt remboursable de 578 \$ pour l'année fiscale pendant laquelle vous avez réalisé les travaux. Si vos taxes foncières demeurent identiques, vous obtiendrez un deuxième crédit d'impôt de 578 \$ l'année suivante et le même scénario se reproduira pour une 3<sup>e</sup> année. Vous aurez alors récupéré 1 734 \$ sous forme de crédit d'impôt sur vos dépenses admissibles de 2 063 \$ et ce, en seulement trois ans.

## Une intervention toujours profitable pour votre boisé

Les producteurs forestiers ont tous des situations financières différentes, il faut donc analyser si pour vous ce remboursement est avantageux et bénéfique financièrement. Cependant, au bout du compte, il ne faut pas oublier que les travaux sylvicoles sont un bienfait important et immédiat pour votre boisé et que celui-ci sera le grand gagnant. Les traitements permettront d'améliorer sa productivité et sa pérennité. Il ne faut pas rater l'occasion de vous servir de vos taxes foncières comme levier d'investissement sylvicole sinon, elles disparaissent tout simplement en fumée.

## ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES D'INFORMATIONS

- ▶ L'enregistrement en tant que producteur forestier reconnu ne se fait que lors de la première année.
- ▶ Il est très important de consulter votre ingénieur forestier avant de débiter vos travaux et ainsi vous assurer de la conformité de ce que vous voulez entreprendre.
- ▶ Votre crédit d'impôt est considéré comme un revenu imposable, vous devrez donc ajouter ce montant à vos revenus lors de l'année où il vous sera versé.
- ▶ La démarche à suivre est similaire pour les sociétés. Le formulaire à remplir pour obtenir le crédit d'impôt est le FM-220.3 et doit être annexé à la déclaration annuelle de votre société.
- ▶ Lors de certaines occasions, les taxes de ventes applicables peuvent être considérées comme des dépenses admissibles.

Pour des informations plus détaillées,  
vous pouvez consulter le site Internet du  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

NOUS REMERCIONS M. FRÉDÉRIC LORTIE, INGÉNIEUR FORESTIER AU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS POUR SA COLLABORATION.

Pour le meilleur service de transport  
dans la Vallée de la Rouge, un seul nom à retenir...

Les **Transports**  
*Sylvain Perrier*

**SERVICE DE TRANSPORT COMPLET**

Camion auto-chargeur • Bois en longueur  
Bois en billots • Dix roues «dompeur»



Sylvain Perrier, 17 ans d'expérience  
en transport forestier

☎ 819 275.7759  
Cell.: 819 278.5888

9829, route 117  
Rivière-Rouge J0T 1T0

L'HYDROÉLECTRICITÉ QUÉBÉCOISE :  
DÉVELOPPÉE DANS LE RESPECT  
DES COMMUNAUTÉS LOCALES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT.



[www.hydroquebec.com/developpement-durable](http://www.hydroquebec.com/developpement-durable)



# RÉPERTOIRE DES PRIX 2015

[ Hiver : janvier 2015 à mars 2015 ]



LE RÉPERTOIRE DES PRIX EST ÉTABLI EN FONCTION DES INFORMATIONS DISPONIBLES AU MOMENT DE L'IMPRESSION, DES CHANGEMENTS PEUVENT SURVENIR À TOUT MOMENT.

Vous devez vous informer avant le début des travaux de coupe pour vous assurer que les produits forestiers que vous allez couper sont en demande et si l'usine concernée est ouverte pour recevoir vos livraisons. Pour ces informations, communiquez avec M. Maxime Desjardins au 819 623-2228, poste 1

Les usines de sciage et de déroulage utilisent la Table Roy pour le mesurage des billots. Pour plusieurs usines nous publions deux tableaux de prix. Un pour la Division Nord, qui est effectif sur le territoire délimitant le Plan conjoint de Labelle avant l'intégration, soit les 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle avec les municipalités de La Minerve, Labelle et La Conception. Nous en publions un différent pour la Division Sud, qui est effectif pour les Basses-Laurentides et les MRC de Papineau et des Collines-de-L'Outaouais de la région de l'Outaouais. S'il existe un disparité entre les listes publiées dans cette revue et celles des usines, celles des usines ont préséance.



## FOREX - DIVISION FERME-NEUVE



Groupes d'essences	Prix net au producteur pour une tonne métrique verte	Diamètre minimum
	Prix hiver – Longueur de 12 pi 6 po	
Épinette	62,71 \$	4 po au fin bout
Pin gris	62,71 \$	
Sapin	58,83 \$	
Taux moyen de transport : 10,95 \$ (t.m.v.) • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)		



## FOREX - DIVISION FERME-NEUVE



Groupes d'essences	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte	Diamètre minimum
	Prix hiver – Longueur de 12 pi 6 po	
Épinette	73,66 \$	4 po au fin bout
Pin gris	73,66 \$	
Sapin	69,78 \$	

### Spécifications de façonnage (pour les 2 divisions)

► Les essences doivent être séparées et livrées seules dans leur arrime. ► Un maximum de 10 % pourra être livré en longueur de 7 pi, 8 pi, 9 pi, 10 pi et 11 pi, avec une surlongueur de 4 po ► Un maximum de 10 % de pin gris pourra être livrée dans une arrime d'épinette ► Un maximum de 10 % d'épinette pourra être livrée dans une arrime de pin gris. ► Toute arrime d'épinette et de pin gris contenant des billots de sapin sera payée au prix du sapin.

**Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)**

## VOTRE MEILLEURE ALLIÉE

Nos experts savent vous écouter afin de vous guider vers des solutions adaptées à vos besoins financiers.

**Diane Sanche**  
Banquier personnel  
Ferme-Neuve  
103, 12<sup>e</sup> Rue  
Ferme-Neuve  
819 587-3121

**Normandine Morin**  
Directrice de succursale  
906, boul. Albiny-Paquette  
Mont-Laurier  
819 623-1505

**Christian Veilleux**  
Conseiller en placement –  
Financière Banque Nationale  
265, rue Saint-Georges  
Bureau 100  
Saint-Jérôme  
1 855 569-2368



Partenaire dans  
l'aménagement  
durable de nos  
ressources forestières



Enregistré : ISO 14 0001, SFI Program — [www.sfi-quebec.com](http://www.sfi-quebec.com)

Louisiana-Pacifique Canada Itée, Maniwaki-OSB  
1012, chemin du Parc Industriel, Bois-Franc J9E 3A9

Tél : 819 449-7030 | Fax : 819 449-6041 | [www.lpcorp.com](http://www.lpcorp.com)



# LOUISIANA PACIFIQUE - DIVISION MANIWAKI



Groupes d'essences	Prix net au producteur pour un mètre cube solide	
	Tige <b>en longueur</b>	Tronçon <b>10 pi 6 po</b>
	<i>Prix hiver</i>	<i>Prix hiver</i>
Peuplier	26,09 \$	28,35 \$
Tilleul	26,09 \$	28,35 \$
Bouleau blanc	26,09 \$	28,35 \$
Pin blanc / Pin rouge / Pin gris / Mélèze	26,04 \$	28,30 \$
<b>Taux moyen de transport : Tige en longueur 16,96 \$ (m³ solide) / tronçon 17,70 \$ (m³ solide) • Prélèvement syndical : 1,95 \$ (m³ solide)</b>		



# LOUISIANA PACIFIQUE - DIVISION MANIWAKI



Groupes d'essences	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mètre cube solide	
	Tige <b>en longueur</b>	Tronçon <b>10 pi 6 po</b>
	<i>Prix hiver</i>	<i>Prix hiver</i>
Peuplier	43,05 \$	46,05 \$
Tilleul	43,05 \$	46,05 \$
Bouleau blanc	43,05 \$	46,05 \$
Pin blanc / Pin rouge / Pin gris / Mélèze	43,00 \$	46,00 \$
<b>Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélèvement syndical : 1,95 \$ (m³ solide)</b>		



# FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE



Groupes d'essences	Prix net au producteur pour une tonne métrique verte	Longueur exigée des tronçons	Diamètre
Érable / Hêtre	33,07 \$	minimum 8 pi à maximum 24 pi	Minimum au fin bout 4 po Maximum à la souche 30 po
Bouleau blanc et merisier	28,85 \$		
Frêne (100 %)	24,95 \$		
Chêne (100 %)	23,85 \$		
Autres feuillus (tremble, tilleul, frêne)	21,95 \$		
<b>Groupe érable, bouleau, frêne, chêne ⇒ Taux moyen de transport : 19,10 \$ (t.m.v.) • Prélèvement syndical : 2,05 \$ (t.m.v.)</b>			
<b>Groupe autres feuillus ⇒ Taux moyen de transport : 19,50 \$ (t.m.v.) • Prélèvement syndical : 1,95 \$ (t.m.v.)</b>			



# FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE



Groupes d'essences	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte	Longueur exigée des tronçons	Diamètre
Érable / Hêtre	48,85 \$	minimum 8 pi à maximum 24 pi	Minimum au fin bout 4 po Maximum à la souche 30 po
Bouleau blanc et merisier	47,95 \$		
Frêne (100 %)	43,26 \$		
Chêne (100 %)	42,95 \$		
Autres feuillus (tremble, tilleul, frêne)	40,26 \$		
<b>Le producteur paie lui-même les frais de transport</b>			
<b>Groupe érable, bouleau, frêne, chêne ⇒ Prélèvement syndical : 2,05 \$ (t.m.v.) • Groupe autres feuillus ⇒ Prélèvement syndical : 1,95 \$ (t.m.v.)</b>			

Groupes d'essences	Prix net au producteur pour une tonne métrique verte	
	Tige <b>en longueur</b>	Tronçon <b>10 pi 4 po</b>
	Prix hiver	Prix hiver
Sapin	50,05 \$	53,30 \$
Épinette	54,80 \$	58,05 \$
Pin gris	54,80 \$	58,05 \$
Pâte	33,30 \$	33,80 \$

**Taux moyen de transport : Tige en longueur 14,05 \$ (t.m.v) / tronçon 14,55 \$ (t.m.v) • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)**

Groupes d'essences	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte	
	Tige <b>en longueur</b>	Tronçon <b>10 pi 4 po</b>
	Prix hiver	Prix hiver
Sapin	64,10 \$	67,85 \$
Épinette	68,85 \$	72,60 \$
Pin gris	68,85 \$	72,60 \$
Pâte	47,85 \$	47,85 \$

**Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)**

Groupes d'essences	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche
Sapin - Épinette	16 pi	7 po à 14 po	360 \$
	12 pi	7 po à 14 po	350 \$
	12 pi et 16 pi	4 po à 6 po	300 \$
	8 pi et 10 pi	4 po à 14 po	225 \$
	16 pi	15 po et plus	300 \$
	12 pi	15 po et plus	275 \$
	8 pi et 10 pi	15 po et plus	150 \$

**Spécifications de façonnage générales**

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

Groupes d'essences	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche
Épinette - Qualité supérieure	12 pi	12 po et plus	460 \$

**Spécifications particulières à cette classe**

- Les billots avec des nœuds plus gros de 3/4 pouces seront refusés dans cette classe ► Aucune fente, aucune carie ► Les anneaux de croissance doivent avoir moins de 1/4 de pouces ► Les spécifications générales de la classe ci-dessous doivent aussi être respectées

Sapin - Épinette	16 pi	7 po et plus	360 \$
	12 pi et 14 pi	7 po et plus	350 \$
	12 pi - 14 pi - 16 pi	4 po - 5 po - 6 po	300 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	225 \$

**Spécifications de façonnage générales**

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques



# BOIS NOBLES KA'N'ENDA

(FOREX - DIVISION MONT-LAURIER)



Groupes d'essences	Classe	Diamètre	Qualité	Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mètre cube solide
Érable régulier	Sélect	12 pi et plus	3 et 4 faces claires	100 \$
	S1	10 pi et plus	3 et 4 faces claires	80 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	60 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	50 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	45 \$
Érable blanc (1/3 moins de cœur brun)	Sélect	12 pi et plus	4 faces claires	180 \$
	S1	12 pi et plus	3 faces claires	130 \$
	S2	10 pi et 11 pi	3 et 4 faces claires	110 \$
	S3	10 pi et plus	2 faces claires	90 \$
Merisier	Sélect	12 pi et plus	3 et 4 faces claires	100 \$
	S1	10 pi et 11 pi	3 et 4 faces claires	90 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	70 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	55 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	45 \$
Bouleau	Sélect	12 pi et plus	3 et 4 faces claires	100 \$
	S1	10 pi et 11 pi	3 et 4 faces claires	90 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	70 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	55 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	45 \$
Chêne	S1	10 pi et plus	3 et 4 faces claires	80 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	70 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	55 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	45 \$
Frêne	S1	10 pi et plus	3 et 4 faces claires	80 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	70 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	55 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	45 \$
Tilleul et autres	S1	10 pi et plus	3 et 4 faces claires	70 \$
	S2	10 pi et plus	2 faces claires	60 \$
	S3	10 pi et plus	1 face claire	50 \$
	S4	9 pi	4 faces claires	40 \$

## Autres spécifications des billes de sciage

Longueur	Qualité	
8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po 11 pi 4 po 12 pi 4 po	<b>Les bois dont la qualité laisse à désirer seront REJETÉS ou NON PAYÉS.</b> a) Nœuds trop gros et/ou trop nombreux b) Courbures accentuées c) Fentes / gerces d) Loupes / bosses e) Carie / pourriture prononcée	<b>FACE CLAIRE :</b> a) Chaque bille est formée de quartiers dont la partie externe est connue sous le terme de FACE b) Une face ne possède aucun défaut de surface

### Prix FOB livrés à l'usine de sciage, prélevés du syndicat ou office inclus

Forex - Division Mont-Laurier (Bois Nobles Ka'N'Enda Itée)  
 1022, route Eugène-Trinquier Mont-Laurier (Québec) J9L 3G4  
 819 440-2700 Téléc. : 819 440-2010  
 Contact : **Matthieu Vaillancourt, poste 279 / Jean-Guy Bélisle, poste 244**

**Pour les normes de déroulage,  
 contacter l'acheteur.**

\*Cette liste de prix peut être modifiée avec un préavis de quinze (15) jours.



Groupes d'essences (Species group)	Sciage – Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planches				
	SÉLECT 14 po et plus 3 faces claires	#1 11 po 3 faces claires	#2 10 po 2 faces claires	#3 (pallet) 8 po, 1 face claire 10 po, 0 face claire	#4 (pallet) 7-9 po 0 face claire
Chêne rouge (Red Oak)	600 \$	500 \$	450 \$	400 \$	350 \$
Érable à sucre régulier (White Maple*)	500 \$	450 \$	425 \$	350 \$	300 \$
Érable 1/2 cœur (Hard Maple*)	700 \$	550 \$	475 \$	375 \$	325 \$
Merisier (Yellow Birch*)	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	250 \$
Bouleau (White Birch*)	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	250 \$
Frêne (White Ash) (appeler avant de livrer)	300 \$	275 \$	260 \$	250 \$	---

**Billes acceptées  
Sawlogs accepted**

Longueur des billots : 7 pi à 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum. Diamètre maximum 28 po. / 7' to 12' in length, min. trim of 4", max. diameter of 28"  
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront **pénalisées d'un montant de 5,00 \$** qui sera déduit des paiements dus ces billes étant impossible à transformer à la scierie de Lauzon. / Logs exceeding 12' 6" in length **will result in \$5.00 penalty** being applied to your payment as Lauzon's sawmill cannot process such logs.

**NOUS SOMMES FLEXIBLES / WE CAN MEET YOUR NEEDS**

Appelez-nous pour prendre des ententes spécifiques / Call us if you need customized agreement

- Pouvons acheter du bois en longueur / We can buy tree length wood
- Possibilité de livrer des parties de voyages / We accept partial loads
- Entente sur les heures de livraison / Special delivery times possible
- Mode de paiement : Chèques ou dépôts directs / Payment methods : cheques or direct deposits

**SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS / LOG SPECS**

- Billes droites et fraîches / Logs absolutely straight and fresh cut from live timber.
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés. / Knots accepted but they need to be trimmed flush to the stem.
- Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes, les roulures et le bois chauffé. / Deductions will be applied for rot, seams, sweeps, shakes or stain.
- Les billes de moins de 7 po et de plus de 28 po ne seront pas payées. / Logs with diameters less than 7" (small end) or exceeding (butt end) will be culled.
- Les billes fendues, avec métal ou fourches ne seront pas payées. / Split logs or logs containing metal or with forks will be culled.
- Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées / Square cut ends - No broken tops.
- L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera payé dans la classe inférieure. / Hard maple with heart greater than 70% will be paid as per the lower class.

Bois frais seulement.  
Aucune bille chauffée ne sera acceptée

**\* Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août, appeler l'acheteur avant de livrer érables & bouleaux  
\* Between April 1<sup>st</sup> & August 31<sup>st</sup> call the buyer before delivering Maple & Birches.**

Fresh wood only. Stained logs will be culled

**PAIEMENTS RAPIDES GARANTIS**

toutes les livraisons reçues avant le mercredi midi, seront payées le vendredi de la semaine suivante.

**FAST PAY SCHEDULE: All loads delivered before Wednesday noon are paid on next Friday.**

**DEMANDEZ À NOTRE ACHETEUR / ASK OUR BUYER**

**ACHETEUR / BUYER: André Mallette**  
Bureau : 819 985-0600, poste 235 • Cellulaire : 819 775-1239

Liste de prix sujette à changement sans préavis.



Groupe d'essences	Poteaux non-écorcés			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	40 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

**Spécifications de façonnage générales**

- ▶ Aucune carie ou pourriture ▶ Aucune section morte sur le tronc ▶ Pas de coude ▶ Courbure légère acceptée



Groupe d'essence	Classe unique - Sciage #1	
	Prix net pour un mille pieds mesure de planche	Diamètre
Cèdre	460 \$ / longueur de 8 pi 6 po 525 \$ / longueur de 10 pi 6 po 545 \$ / longueur de 12 pi 6 po	6 po au fin bout (15 cm) mesuré à l'intérieur de l'écorce Aucun trou de pic bois

**Vous devez payer vous-mêmes les frais de transport pour la livraison à Kiamika**  
**Aucune carie pour les billes de moins de 10 pouces. Maximum de 30 % de carie pour les billes de 10 pouces et plus.**



# LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE



Groupes d'essences	<b>Sciage – Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planches</b>			
	<b>Sélect</b> 12 po, 4 faces claires 13 po, 3 faces claires	<b>S1</b> 12 po, 2 faces claires 11 po, 4 faces claires	<b>S2</b> 10 po et 11 po, 2 faces claires 9 po, 4 faces claires	<b>S3</b> 9 po, 1 face claire 8 po, 4 faces claires
Merisier	550 \$	400 \$	325 \$	225 \$
Bouleau blanc	500 \$	375 \$	300 \$	225 \$
Chêne rouge	700 \$	400 \$	275 \$	225 \$
Érable à sucre 1/3 cœur	850 \$	500 \$	350 \$	225 \$
Érable à sucre régulier	500 \$	375 \$	325 \$	225 \$
Frêne	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	10 po et 11 po, 4 faces claires ou 12 po et 13 po, 3 faces claires ou 14 po, 2 faces claires (longueur minimum de 9 pi 4 po)			
	350 \$			

## Spécifications de façonnage générales

► Les billots peuvent être en longueur paires ou impaires de 8 pieds à 16 pieds avec une surlongueur de 4 po ► Les extrémités des billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc ► Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques. ► Maximum 20 % de votre chargement en tilleul. ► L'érable ayant un cœur de plus de 66 % du diamètre du billot sera classé au maximum S3.

Groupes d'essences	<b>Déroulage - 9 pi 4 po</b>			
	<b>Prime</b> 14 po, 4 faces claires	<b>No 1</b> 12 po et 13 po, 4 faces claires	<b>No 2</b> 11 po, 4 faces claires	<b>No 3</b> 10 po, 4 faces claires 11-12-13 po, 3 faces claires 14 po, 2 faces claires
Merisier	1300 \$	950 \$	660 \$	475 \$
Bouleau blanc	1300 \$	950 \$	660 \$	475 \$
Chêne rouge	1100 \$	700 \$	600 \$	400 \$
Érable à sucre 1/3 cœur	1250 \$	850 \$	625 \$	600 \$
Tremble	11 po, 4 faces claires ou 12 po, 3 faces claires (longueur minimum 104 po)			
	290 \$			

## Spécifications de façonnage générales

► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc ► Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

**Toujours contacter l'acheteur avant d'effectuer une livraison**

Gaétan Bergeron 819 686-2043 • Mario Paiement 819 623-2845, poste 222



# PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS



Groupes d'essences	<b>Sciage – Prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planches</b>				
	<b>Sélect</b>	<b>No 1</b>	<b>No 2</b>	<b>No 3</b>	<b>No 4</b>
Peuplier faux-tremble	380 \$ 14 po et +, 4 faces claires	340 \$ 14 po et +, 3 faces claires 12-13 po +, 4 faces claires	270 \$ 12-13 po, 3 faces claires 10-11 po, 4 faces claires	230 \$ 9 po, 4 faces claires 10 po et +, 1 face claire	160 \$ 8 po et 9 po, 1 face claire
	400 \$ (Division Sud) <b>* 16 pi seulement *</b>	360 \$ (Division Sud) <b>*** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi et 16 pi seulement ***</b>	290 \$ (Division Sud)	250 \$ (Division Sud)	180 \$ (Division Sud)
Tilleul	400 \$ 14 po et + 4 faces claires	350 \$ 12 po et +, 3 faces claires 11 po et +, 4 faces claires	270 \$ 11 po et +, 3 faces claires 10 po et +, 4 faces claires	230 \$ 9 po et +, 4 faces claires 10 po et +, 2 faces claires	---
	<b>*** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi, sauf pour la classe SÉLECT qui est acceptée en mesure de 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. ***</b>				
Pruche	300 \$ 10 po et +	---	---	---	100 \$ Billots déclassés
	<b>*** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi et 16 pi seulement ***</b>				

## Spécifications générales

► Surlongueur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe ► Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

**Taux moyen de transport : 56,08 \$ (m.p.m.p.) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (m.p.m.p.)**



# FORESPECT INC.



Groupes d'essences (Species Group)	Sciage - Prix net pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. ÉR. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S4
Chêne rouge (Red Oak)	725 \$	600 \$	500 \$	450 \$	350 \$	125 \$
Érable blanc (Hard Maple)	950 \$	700 \$	600 \$	500 \$	375 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	575 \$	475 \$	450 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	525 \$	500 \$	400 \$	325 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	700 \$	525 \$	425 \$	375 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	525 \$	525 \$	425 \$	400 \$	250 \$	125 \$
Frêne (Ash)	400 \$	400 \$	300 \$	250 \$	200 \$	---
Tilleul (Basswood)	400 \$	300 \$	275 \$	200 \$	150 \$	---
Plaine (Soft Maple)	375 \$	375 \$	300 \$	200 \$	150 \$	---
Chêne blanc (White Oak)	300 \$	300 \$	250 \$	200 \$	150 \$	---
Peuplier (Poplar)	300 \$	300 \$	225 \$	150 \$	150 \$	---
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	---

**N.B.** Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes. Billes non conformes rejetées. \*\*Bouleau blanc / White birch : trace de fleck baisse de 1 grade.

Groupes d'essences (Species group)	Déroutage / Veneer - 9 pi 6 po		
	V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied	V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 faces claires Bille de pied	V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1200 \$	900 \$	---

Sébastien Paquette 819 426-3553, poste 225 • Cell. : 819 712-1335 / Robin Leggett 819 426-3553, poste 223 • Cell. : 819 962-1112

\*\*\* F.O.B. au moulin. Cette liste de prix peut changer sans préavis. \*\*\*



# SCIERIE CARRIÈRE LTÉE



Groupes d'essences	Sciage - prix brut au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planches					
	PRIME 16 po et plus, 3 f.c. 14 po et 15 po, 4 f.c.	S1 14 po et 15 po, 3 f.c. 12 po et 13 po, 4 f.c.	S2 12 po et 13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.	S3 12 po et plus, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.	S4 10 po et 11 po, 2 f.c. 9 po, 3 et 4 f.c.	PALLET 10 po et plus, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3 et 4 f.c.
Érable 1/3 cœur	980 \$	800 \$	645 \$	485 \$	350 \$	225 \$
Érable 1/2 cœur	800 \$	645 \$	485 \$	385 \$	285 \$	125 \$
Érable régulier	475 \$	400 \$	350 \$	250 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune	725 \$	625 \$	525 \$	400 \$	325 \$	250 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc	525 \$	425 \$	325 \$	275 \$	250 \$	200 \$
Frêne noir	350 \$	275 \$	250 \$	200 \$	150 \$	150 \$
Cerisier	700 \$	600 \$	500 \$	400 \$	300 \$	175 \$
Tilleul	350 \$	300 \$	250 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Érable rouge	500 \$	425 \$	350 \$	285 \$	250 \$	200 \$
Hêtre / Peuplier / Noyer cendré / et autres feuillus	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	200 \$	---

Groupes d'essences	Déroutage - 9 pi 4 po			
	D1 16 po et + 4 faces claires	D2 14 po, 4 faces claires	D3 12 po et 13 po, 4 faces claires	D4 11 po, 4 faces claires Bille de souche seulement
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Chêne rouge	850 \$	800 \$	650 \$	---

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po Pruche et Pin blanc : prix sur demande seulement. Acheteur : Jean-Paul Michaud, Cell : 514 229-5614

\*\*\* Prix F.O.B. Lachute. Les prix peuvent changer sans préavis \*\*\*





# NOTRE SYNDICAT PASSE DE LA 14<sup>e</sup> À LA 7<sup>e</sup> PLACE !

**E**n favorisant une intégration avec le Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest, le territoire du Syndicat des producteurs forestier de Labelle est maintenant très vaste et la production combinée en mètre cube des deux entités passent de 79 300 m<sup>3</sup> solides avant l'intégration à un volume combiné de 189 000 m<sup>3</sup> solides. Où nous situons-nous sur l'échiquier provincial quant au volume mis en marché, après cette intégration ?

Selon les statistiques de 2013, nous sommes maintenant en septième position au niveau de la production annuelle de bois mis en marché. Nous quittons la 14<sup>e</sup> et dernière place et effectuons un bon de 7 places. Une production totale de 4 051 900 m<sup>3</sup> solides a été mise en marché par l'ensemble des producteurs en forêt privée en 2013.

Rang	Syndicats et offices de producteurs	Volume de bois mis en marché en m <sup>3</sup>
1	BAS ST-LAURENT	783 100
2	RÉGION DE QUÉBEC	715 600
3	ESTRIE	605 700
4	BEAUCE	433 900
5	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	254 400
6	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	229 900
<b>7</b>	<b>LABELLE</b>	<b>189 600</b>
8	CÔTE-DU-SUD	170 800
9	CENTRE-DU-QUÉBEC	156 300
10	GASPÉSIE	151 700
11	GATINEAU	150 800
12	MAURICIE	121 300
13	PONTIAC	88 800

**Note :** Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat et office pour plus de précision.

**Compilation :** Fédération des producteurs forestiers du Québec

THE ORIGINAL  
**PORTABLE WINCH™**

**PRÊTS À TOUT,  
PARTOUT! MC**

**PCW3000**

**PCW5000**

1 888 388-7855  
[www.portablewinch.com](http://www.portablewinch.com)

Trouvez un détaillant près de vous.

PROPULSÉS par **HONDA**

VOYEZ LES TREUILS EN ACTION !

Nous continuons notre série de reportage sur les exigences des usines concernant le façonnage des produits forestiers livrés vers celles-ci. Cette semaine nous traitons des spécifications pour les usines acceptant du résineux.

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE CONSERVER CES FICHES COMME AIDE-MÉMOIRE.**

## Les résineux

### LISTE DES CRITÈRES : TIGES EN LONGUEUR



Il y a trois principales destinations pour les chargements de résineux : deux de celles-ci se retrouvent sur le territoire du Plan conjoint de Labelle : **Forex – division Ferme-Neuve** et la scierie du **Groupe Crête** à St-Faustin. L'autre est à l'extérieur de nos limites administratives, **Produits forestiers Résolu** située à Maniwaki. Ces trois usines ont des spécifications relativement similaires en ce qui a trait à la qualité du bois livrés, il y a cependant certaines différences pour lesquelles il est important de s'attarder. Pour cette édition, nous avons réalisé un tableau comparatif pour chacun des critères. Les trois usines achètent du bois tronçonné selon leurs normes, mais une seule, Produits forestiers Résolu de Maniwaki, accepte des tiges en longueurs.

Selon les commentaires recueillis auprès des responsables du contrôle de la qualité de ces usines, les défauts que l'on retrouve le plus souvent dans les chargements des producteurs est la présence de bois morts ou cotis qui est coupé depuis beaucoup trop longtemps. On remarque souvent aussi que le bois est à l'occasion mal ébranché ou que les branches sont demeurées dans le chargement. Ces responsables soulignent cependant que la qualité du bois livré est généralement excellente.



**résolu**  
Produits forestiers

*Au moment d'écrire ces lignes aucun contrat d'approvisionnement n'est conclu avec cette usine, il n'y a donc aucune livraison jusqu'à nouvel ordre.*

<b>DIAMÈTRE MINIMUM AU GROS BOUT</b>	<b>6 pouces</b>
<b>DIAMÈTRE MINIMUM AU FIN BOUT</b>	<b>4 pouces</b>
<b>ESSENCES ACCEPTÉES</b>	Sapin, épinette, pin gris <b>Le mélèze est refusé</b>
<b>TOLÉRANCE FACE AU POURCENTAGE LIVRÉ ET À LA MIXITÉ DES ESSENCES</b>	Les essences doivent être livrées séparément. Aucune tolérance de mixité.
<b>ENCOCHE D'ABATTAGE ET FIN BOUT</b>	Les deux extrémités doivent être coupées perpendiculaire à l'axe.
<b>COURBURE</b>	Aucune courbure, billes droites seulement
<b>POURRITURE</b>	Les tiges doivent être débitées pour que la carie (aussi nommé cœur brun) ne dépasse pas 33 % de la découpe. <b>Aucune pourriture pour les billes avec un diamètre de 9 pouces et moins.</b>
<b>BRANCHE, NŒUDS, DÉFAUT, CORPS ÉTRANGER ET PRÉSENCE DE MÉTAL</b>	Les branches et les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc. Fourche, coude et évasement racinaire sont refusés.
<b>DÉLAI DE LIVRAISON</b>	Les bois abattus en hiver doit être livrés au plus tard à la fin juin.
<b>QUALITÉ DU BOIS</b>	Les bois mort, cotis avec champignon ou trous de vers sont refusés. Les bois ayant chauffés ou brûlés ou les bois de champs avec de gros nœuds sont aussi refusés.

## LISTE DES CRITÈRES : BOIS TRONÇONNÉS

résolu  
Produits forestiers

Au moment d'écrire ces lignes aucun contrat d'approvisionnement n'est conclu avec cette usine, il n'y a donc aucune livraison jusqu'à nouvel ordre.



<b>LONGUEUR EXIGÉ DES TRONÇONS</b>	<b>10 pieds 4 pouces</b> (surlongueur de plus ou moins 2 pouces) Tolérance : un maximum de 5 % des billots peuvent être en 8 pieds	<b>8 pieds, 10 pieds, 12 pieds et 16 pieds</b> (surlongueur entre 6 po et 8 po) Aucun pourcentage exigé face aux longueurs livrées	<b>12 pieds 6 pouces</b> (surlongueur de plus ou moins 2 pouces) Tolérance : un maximum de 10 % des billots peuvent être entre 7 pi 4 po et 12 pi 6 po
<b>DIAMÈTRE MINIMUM AU FIN BOUT</b>	<b>Minimum 4 pouces pour les trois usines</b> Note : Pour le bois livrés au Groupe Crête de St-Faustin, il est important d'analyser la liste de prix avant de débiter le tronçonnage, car un <b>diamètre élevé au fin bout</b> , permet une classification supérieure.		
<b>ESSENCES ACCEPTÉES</b>	Sapin, épinette, pin gris. <b>Le mélèze est refusé</b>	Sapin, épinette. <b>Le mélèze et le pin gris sont refusés</b>	Sapin, épinette, pin gris. <b>Le mélèze est refusé</b>
<b>TOLÉRANCE FACE À LA MIXITÉ DES ESSENCES</b>	Les essences doivent être livrées séparément. <b>Aucune tolérance face à la mixité des essences.</b>	Le sapin et l'épinette peuvent être livrés ensemble dans le même chargement.	Les essences doivent être livrées séparément. L'usine tolérera la présence de 10 % de pin gris dans une arrime d'épinette L'usine tolérera la présence de 10 % d'épinette dans une arrime de pin gris. Attention : si du sapin se retrouve parmi un arrime de pin gris et d'épinette, cette arrime sera payée au prix du sapin.
<b>ENCOCHE D'ABATTAGE ET FIN BOUT</b>	Les deux extrémités doivent être coupées perpendiculaire à l'axe.		
<b>COURBURE</b>	Aucune courbure, billes droites seulement		Une courbure ayant une flèche de 2 po ½ sur une longueur de 12 pieds sera acceptée
<b>POURRITURE</b>	Aucune pourriture pour les billes avec un diamètre de 9 pouces et moins. 1/3 de pourriture toléré pour les billes avec un diamètre de 10 pouces et plus.	La pourriture est tolérée jusqu'à 50 % du diamètre maximal de la bille, cependant un facteur de réduction sur le prix indiqué sera appliqué sur toute bille ayant une présence de pourriture.	La pourriture ne doit pas dépasser le tiers du diamètre
<b>BRANCHE, NŒUDS, DÉFAUT, CORPS ÉTRANGER ET PRÉSENCE DE MÉTAL</b>	Les branches et les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc. Fourche, coude et évasement racinaire sont refusés.		
<b>DÉLAI DE LIVRAISON</b>	Le bois abattu en hiver doit être livré au plus tard à la fin juin		
<b>QUALITÉ DU BOIS</b>	Les bois morts, cotis avec champignon ou trous de vers sont refusés. Les bois ayant chauffés ou brûlés ou le bois de champs avec de gros nœuds sont aussi refusés.		

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▶ Il est très important de savoir que le non-respect de ces critères peut entraîner un refus de votre chargement et avoir des conséquences monétaires importantes.
- ▶ Sans pour autant refuser votre chargement, les usines appliquent régulièrement des réductions proportionnelles aux pertes générées par la présence de billes non-conformes à l'intérieur des chargements.
- ▶ Chacun des chargements de chacune des usines est vérifié individuellement.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VOUS POUVEZ  
CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :**Forex – Division Ferme-Neuve**

Pascal Drapeau, responsable de la cour 819 587-4051 poste 232

**Groupe Crête St-Faustin**

Alexandre Bilodeau, mesureur 819 688-5550 poste 230

**Produits forestiers Résolu**

Guy Dion, responsable de la cour 819 449-2100 poste 60273

## L'arbre : UN VOISIN QUI MÉRITE NOTRE ATTENTION

PAR AUDE TOUSIGNANT, ing. f., sous la direction scientifique de PIERRE DESROCHERS, Ph. D.

Purifier l'air et l'eau, contrer l'érosion, tempérer le climat et emmagasiner le carbone. Voilà autant de rôles attribués aux arbres des forêts du Canada. Et ce n'est pas tout! En plus de contribuer à la prospérité économique par la création de milliers d'emplois directs et indirects et de produits de toutes sortes, ces forêts sont des lieux prisés pour la pratique d'une multitude d'activités telles que la chasse, la pêche, la randonnée ou la cueillette de champignons. Ces bénéfices sont associés en général aux vastes forêts. Toutefois, dans nos villes, les arbres et les boisés jouent également plusieurs rôles qu'il faut préserver. Ainsi, des chercheurs du Service canadien des forêts (SCF) effectuent des études visant la protection des arbres contre certains ravageurs venus d'ici ou d'ailleurs. Parmi les plus connus, mentionnons l'agrile du frêne et le chancre du noyer cendré. Leur but : maintenir les bienfaits associés aux arbres et la biodiversité. Étudions maintenant de plus près ces bienfaits...



Vous magasinez pour acheter une maison. Vous choisissez un quartier et déterminez la superficie habitable dont vous avez besoin. La présence d'arbres n'est sûrement pas votre premier critère. Ceux-ci représentent toutefois un atout sur le plan esthétique. Ces arbres qui sont présents devant nos maisons et dans les rues de notre quartier deviennent des acquis. Bien vite, on ne remarque même plus leur présence (à part à l'automne...).

Au-delà de leur valeur esthétique, les arbres situés en milieu urbain rendent aux humains bien plus d'écoservices qu'il n'y paraît. Cet article en présente justement quelques-uns.



### LES ARBRES, DES ATTÉNUATEURS NÉS...

#### *de chaleur*

Durant l'été, la température le long d'une rue bordée d'arbres sera de 3 à 5 °C inférieure par rapport à celle d'une rue sans arbre. Ces températures plus basses peuvent diminuer de 30 % les besoins en climatisation des maisons et des édifices. Cette baisse de température est encore plus marquée au beau milieu d'un grand parc, atteignant jusqu'à 8 °C!

#### *de bruit*

De larges bandes d'arbres peuvent être utilisées afin de diminuer le bruit provenant, par exemple, d'une autoroute ou d'une usine.

#### *de pluie*

Dans ce cas, l'avantage va aux arbres résineux. En effet, ceux-ci interceptent deux fois plus de pluie que les arbres feuillus,

ce qui permet d'éviter les désagréments associés aux fortes pluies, notamment la saturation des drains pluviaux et les débordements qui s'en suivent.



## DES RÔLES COMPLÉMENTAIRES

Grâce à l'énergie lumineuse, les feuilles absorbent le CO<sub>2</sub> de l'air, qui se combine par la suite à l'eau de la sève pour produire des glucides. Cette réaction chimique libère également de l'oxygène dans l'air. C'est ce qu'on appelle la photosynthèse. De leur côté, les cellules des arbres soutirent l'énergie des glucides lors du processus de respiration qui utilise l'oxygène de l'air. Cette énergie sert à fabriquer toutes les cellules de l'arbre. Le processus de respiration est donc la réaction inverse de la photosynthèse. Il génère aussi de l'eau. Par exemple, en une seule journée, un gros arbre peut libérer jusqu'à 350 L d'eau sous forme de vapeur.

Globalement, les arbres consomment beaucoup plus de CO<sub>2</sub> qu'ils n'en rejettent. La quantité de CO<sub>2</sub> utilisée par la photosynthèse est environ 15 fois supérieure à celle qui est rejetée par le processus de respiration. Un arbre moyen absorbe, par exemple, entre 2,5 et 9 kg de CO<sub>2</sub> par an, une quantité qui varie toutefois en fonction de l'essence d'arbre. Une personne utilise chaque année une quantité d'oxygène équivalant à celle émise par un arbre de taille moyenne durant la même période.



## UN FILTRE NATUREL

La présence d'arbres en milieu urbain améliore la qualité de l'air. En effet, un arbre sain peut capter 7 000 particules de poussières en suspension par litre d'air. De plus, les aiguilles des sapins baumiers et de certains pins sécrètent des substances qui tuent les bactéries. Tous ceux qui en ont fait l'expérience sont d'avis qu'un paysage boisé inspire la sérénité et la relaxation.

## DES SERVICES ESSENTIELS

La prise en compte de ces écoservices dans l'élaboration de politiques et la prise de décisions n'est pas une tâche facile. En effet, leur valeur économique est difficilement chiffrable. Certaines menaces, comme les maladies des arbres ou les insectes ravageurs, planent sur la forêt urbaine et peuvent compromettre certains effets bénéfiques des arbres. Par leurs travaux de recherche, plusieurs chercheurs du SCF contribuent au maintien de la santé de la forêt urbaine.



Source des photos : Gervais Pelletier, RNCAN

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

### PARTENARIAT INNOVATION FORÊT

1055, rue du P.E.P.S., C. P. 10380, succ. Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 4C7

Tél. : 418 648-5828

Télec. : 418 648-3354

Courriel : [pif@fpinnovations.ca](mailto:pif@fpinnovations.ca)

Partenariat  
innovation  
forêt

FPIinnovations

Canada



Thurso, Ressources forestières [www.lauzonltd.com](http://www.lauzonltd.com)

175, Alexandre, Thurso (Québec) Canada J0X 3B0

**André Mallette, ing. f. R.P.F.**

Acheteur de bois rond

Tél. : 819 985-0600  
poste 235

Télé. : 819 985-3029

Cell. : 819 775-1239

[andre.mallette@lauzonltd.com](mailto:andre.mallette@lauzonltd.com)



*Le spécialiste du cèdre*

*Nous sommes le principal acheteur dans les Hautes-Laurentides*

**Charles Meilleur, directeur général**

[charles@scierie-cmeilleur.com](mailto:charles@scierie-cmeilleur.com)

6, ch. du Rang 7  
Kiamika (Québec)  
J0W 1G0

Scierie : 819 585-2432  
Télécopieur : 819 585-9037  
Internet : [www.cedrecmeilleur.com](http://www.cedrecmeilleur.com)

**Luc Des Roches** | Directeur des approvisionnements

T 819 688.5550 C 450 898.5787

F 819 688.3583

[luc.desroches@groupecrete.com](mailto:luc.desroches@groupecrete.com)

1617, route 117  
St-Faustin-Lac-Carré (Qc) J0T 1J2  
[groupecrete.com](http://groupecrete.com)



**Marc-André Morin**

Député de Laurentides-Labelle  
[Marc-Andre.Morin@parl.gc.ca](mailto:Marc-Andre.Morin@parl.gc.ca) | 819-440-3091

# Forêt privée

Aide financière aux propriétaires qui désirent améliorer la qualité des peuplements forestiers pour en augmenter la valeur.

Élaboration de plans d'aménagement forestier  
Planification, gestion et exécution de travaux forestiers  
Inventaires forestiers et vérification technique  
Évaluation de la valeur marchande de lots boisés  
Construction d'infrastructures d'accès forestier (ponceaux, chemins, etc.)



Services

Bioforêt

Marc-André Hinse  
ing.f.

Travaux d'aménagement  
Reboisement

Entretien de plantations

Éclaircie précommerciale

Coupes d'aménagement

Martelage

Services techniques - faune

Services de cartographie et de géomatique

Foresterie - Géomatique - Faune - Récréotourisme



Services Bioforêt - 14, route 309 nord, Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0  
TÉL. : (819) 587-9790 Tél. : (819) 587-4583 - [www.servicesbioforet.ca](http://www.servicesbioforet.ca)



**LA COMPAGNIE  
COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE**

172, avenue du Moulin, Mont-Laurier

**est acheteur de billots de bois franc  
et billots de pins  
qualité sciage et déroulage**

**À PRIX COMPÉTITIF  
PAIEMENT RAPIDE ET FIABLE  
POSSIBILITÉ D'ACHAT DE COUPE DE BOIS  
POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT**

Acheteur

**Gaétan Bergeron**

819 686-2043 • 819 429-3368

Contactez avant livraison

**Mario Paiement | 819 623-2845 poste 222**

## LE TRANSPORT DE VOS PRODUITS FORESTIERS, C'EST **NOTRE** RESPONSABILITÉ !



**Les Transporteurs  
du bois privé  
du Nord inc.**

- Service personnalisé pour chaque producteur
- Rapidité et efficacité
- Transport du bois en billot et en longeur

### VOICI LA LISTE DES MEMBRES ACTIFS\*

<b>FERME-NEUVE</b>		<b>MONT-LAURIER (suite)</b>		<b>RIVIÈRE-ROUGE</b>	
Jean-Maurice Papineau	587-3360	Mielke et fils	623-5639	Marcel Gareau	275-7970
<b>KIAMIKA</b>		Kevin Paquette	623-6483	Martin Gareau	275-3987
Yves Guénette	623-4961	Francis Piché	440-2108	Sylvain Perrier	275-7759
<b>LAC-DES-ÉCORCES</b>		Robert Fleurant	436-2888	<b>L'ASCENSION</b>	
Émile St-Pierre	585-4529	Loys Thomas	623-1255	Michel Doré	275-7674
Gilles Pomerleau	585-2121	Patrice Turpin	623-0634	<b>MONT-TREMBLANT</b>	
<b>LAC-DU-CERF</b>		<b>MONT-SAINT-MICHEL</b>		Jody Miller	429-4059
Jacques Léonard	597-2039	Mario Houle	587-3306		
<b>MONT-LAURIER</b>		Yan Lévesque	587-4076		
Michel Bélisle	623-5841	<b>NOMININGUE</b>			
Gaétan Bertrand	623-5395	Jean-Guy Bruneau	278-4455		
Normand Brisebois	623-6785	<b>NOTRE-DAME-DU-LAUS</b>			
Steve Dicaire	440-7139	Gilles St-Louis	767-2645		
Lévis Diotte	623-1599	<b>SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES</b>			
Entreprises Brisebois et Fils	623-4006	Gaétan Diotte	597-4076		
Luc Filion	440-4212	Jude Diotte	597-2671		
André Lafleur	623-2196	Daniel Filion	597-4269		
Alain Léonard	623-5929	<b>SAINTE-ANNE-DU-LAC</b>			
Lucien Léonard	623-1902	Paul Bélisle	586-2484		
André Mayer	623-3407				
Yves Michaudville	623-6879				

\*LISTE  
EN VIGUEUR  
DEPUIS LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER  
2014



En vertu du règlement #8084 adopté par la Régie des marchés agricoles alimentaires et de la pêche le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation d'être membre de l'association des Transporteurs du bois privé du Nord inc. Nous vous conseillons donc de choisir un transporteur déjà membre, avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, Succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • Téléphone **819.585.3081** • Courriel : [gl@tlb.sympatico.ca](mailto:gl@tlb.sympatico.ca)

## ACTION-FORÊT TIENT À SOULIGNER LA COLLABORATION DE SES PARTENAIRES



**SERVICES FORESTIERS  
MONT-LAURIER LTÉE  
ÉQUIPEMENT LAURENTIEN**  
Ste-Agathe enr.



Marc-André Morin  
Député de Laurentides-Labelle

**IMPRIMERIE  
l'ARTOgraphe**



Produits Forestiers  
Laurentiens



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE  
Membre du Groupe Spencer



Commonwealth Plywood





## PIÈCES D'AUTO

- ▶ Boyaux hydrauliques de marque Gates
- ▶ Huiles et lubrifiants ▶ Outillage
- ▶ Câbles étrangleurs pour débusqueuse

### CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télec. : 819.623.6638

À votre service depuis 1975



R.B.Q. 2320-2591-07

## EXCAVATION GÉNÉRALE ET FORESTIÈRE



▶ CHEMIN FORESTIER

▶ TERRE - SABLE - GRAVIER

▶ INSTALLATION DE PONCEAUX

▶ EXCAVATRICE GROSSEUR 120 À 200

2307, CH DE L'ÉGLISE S.  
MONT-LAURIER

819-623-4296

info@glexc.ca

# Services forestiers Itée.

Mont-Laurier

# Équipement Laurentien enr.

Sainte-Agathe



## JOHN DEERE

### VENTE • PIÈCES • SERVICE

### ÉQUIPEMENT



INDUSTRIEL  
FORESTIER  
CONSTRUCTION  
UTILITÉ

327, chemin du Golf  
LAC-DES-ÉCORCES (QC) J0W 1H0

☎ 819 623-3143

Télec. : 819 623-7800

[www.sfmljd.ca](http://www.sfmljd.ca)

4863, Route 117  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS J8C 2Z8

☎ 819 326-7373

Sans frais : 1 800 567-4569